

Procès-verbal
Assemblée générale du 6 octobre 2022 à Montet

Madame Sophie Progin, Présidente de l'association, accueille les membres des administrations communales de la Glâne.

Elle salue plus particulièrement Monsieur le Lieutenant de Préfet Valentin Bard et Monsieur le Conseiller communal, Bernard Demierre, qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nos délibérations.

Conformément à nos statuts, les membres ont été convoqués par courriel et sur notre site internet le 5 septembre 2022. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 04.09.2021
2. Comptes 2021
 - 2.1. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
3. Rapport de la Présidente
4. Divers

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation ainsi que l'ordre du jour, Madame Progin, Présidente de l'Association fribourgeoise des agents (es) d'administration communale Glâne (AFAAC Glâne) ouvre cette première assemblée générale avec notre nouvelle appellation. L'Assemblée est apte à délibérer.

Madame Progin demande à Madame Josette Guillet de bien vouloir fonctionner en tant que scrutatrice pour notre assemblée.

Madame Guillet compte 24 membres présents et les membres suivants se sont excusés, à savoir :

- Christiane Rime ;
- Véronique Bovet,
- Cynthia Buache Mesot ;
- Corinne Pichonnat ;
- Nadia Magnin ;
- Sylviane Meyer ;
- Nicole Jung ;
- Agnès Philot ;
- Valérie Thorimbert ;
- Nadia Remy ;
- Christelle Maillard ;
- Mathias Kunz ;
- Christine Fardel
- Magali Rohrbasser ;
- Sandra Robatel ;
- Joseph Marty ;
- Quentin Thorimbert

1. Approbation du PV de l'Assemblée du 04.09.2021 à Vuisternens-dt-Romont

Ce procès-verbal est disponible sur notre site internet et Madame Progin espère que chacune et chacun a pu en prendre connaissance. Aucune demande de modification n'étant soulevée, par main levée, ce PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Madame Stéphanie Jan pour la parfaite rédaction.

2. Comptes 2021

Madame Progin donne la parole à notre caissière Madame Séverine Deillon, afin qu'elle commente les comptes 2021 :

Bilan au 31.12.21					
ACTIF			PASSIF		
Banque au 31.12.2021	Fr.	12 637.55	Capital au 31.12.2020	Fr.	12 024.45
			Bénéfice	Fr.	613.10
TOTAUX	Fr.	12 637.55		Fr.	12 637.55

Pertes et Profits					
CHARGES			PRODUITS		
Cotisations cantonales 2021	Fr.	950.00	Sortie - Participation	Fr.	900.00
Assemblée - Café St-Jacques, Boissons	Fr.	21.60	Cotisations 2021	Fr.	4 560.00
Sortie - Caveau du Moulin, Martigny	Fr.	425.00	Intérêts créanciers	Fr.	1.55
Sortie - Pourboire pour le chauffeur	Fr.	20.00			
Sortie - J.-L. Voyages	Fr.	2 214.00			
Comité 2020 et Réviseur 2021	Fr.	310.00			
Comité 2021	Fr.	570.00			
Cadeau des 20 ans - 1 stylo	Fr.	37.85			

Comité - Souper de fin d'année	Fr.	300.00		
Subtotal	Fr.	4 848.45	Subtotal	Fr. 5 461.55
Bénéfice	Fr.	613.10		
TOTAUX	Fr.	5 461.55		Fr. 5 461.55

2.1 Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

La vérificatrice actuelle des comptes est Madame Myriam Desarzens Besson qui est épaulée par la responsable des finances de la commune dans laquelle se déroule l'assemblée, soit Madame Sidonie Dorthe.

Madame la Présidente donne la parole à Madame Desarzens Besson pour la lecture de du rapport de vérification des comptes.

Suite de quoi, Madame Progin remercie nos deux vérificatrices pour leur engagement.

La parole n'étant pas demandée, Madame Progin soumet les comptes 2021 au vote. Au vote à main levée, c'est à l'unanimité que les comptes 2021 sont approuvés. Madame Progin remercie Madame Séverine Deillon pour son travail et la parfaite tenue des comptes de notre association.

3. Rapport de la Présidente :

Madame Progin adresse tout d'abord une cordiale bienvenue aux nouveaux membres de notre association. Elle les nomme et leur demande de bien vouloir se lever afin que nous puissions faire leur connaissance. Il s'agit de :

- Madame Alexandra Lovati, Secrétaire à Billens-Hennens ;
- Madame Vanessa Italiano, Administratrice des finances à Billens-Hennens ;
- Madame Camille Castella, Secrétaire à Grangettes
- Madame Sylviane Meyer, Administratrice des finances à Grangettes ;
- Madame Céline Castella, Secrétaire des écoles à Siviriez ;
- Madame Maryline Clerc, Administratrice des finances à Siviriez ;
- Madame Carmen Bourqui, Préposée au contrôle de l'habitant à Vuisternens-dt-Romont ;
- Madame Jessica Paita, Collaboratrice à Ursy ;
- Madame Marceline Mornod, Apprentie à Ursy ;
- Madame Gilliard Déborah, Secrétaire adjointe, à Villaz

Ces dernières sont accueillies par applaudissement. Avant de passer au point suivant, la Présidente explique aux nouveaux membres que toutes les personnes de notre association ont décidé, il y a quelques années, que le tutoiement était de rigueur entre collègues. Elle espère que cette tradition va se perpétuer.



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Madame Progin adresse également un grand merci à tous nos collègues démissionnaires depuis septembre 2021 qu'elle ne va pas nommer.

Activités du comité :

Depuis le 4 septembre 2021, le comité s'est réuni à 3 reprises, soit :

- Le 18.11.2021
- Le 30.03.2022
- Le 11.05.2022

Le 10 juin 2022 en fin de journée, une marche alliant détente et découverte des plantes au Cousimbert a été organisée et a été suivie d'un repas ainsi que d'un magnifique coucher de soleil. Une sortie riche en partage malgré le manque de fréquentation. Le comité a été déçu du taux de participation, uniquement 13 personnes y compris tout le comité. De ce fait, le comité n'organisera plus à l'avenir une sortie annuelle comme demandé par les membres de l'AFAAC Glâne avant la COVID-19. Nous comprenons que chacun ait un agenda bien chargé et nous ne voulons pas encore le surcharger. Le comité pense qu'une rencontre sous forme de sortie en supplément de l'assemblée et des cours de formation annuels tous les deux ou trois ans serait raisonnable.

Le 1^{er} septembre 2022 à Villarimboud, en collaboration avec nos collègues du comité de l'AFAAC Veveyse un atelier Santé « prendre soin de soi », vous a été proposé. Cet atelier était ouvert à tous les membres de l'AFAAC Glâne et Veveyse et aussi à tous les élus communaux. 36 personnes étaient présentes. Les intervenants de la soirée, soit Madame Kumsal Sporel & Monsieur Hervé Volery nous ont donné de nombreuses clés pour éviter le burn-out et aussi des petites astuces de cohésion de groupe. La soirée a débuté par :

1. des exercices de mise en route de notre corps que chacun devrait pratiquer avant de commencer sa journée de travail ;
2. un film avec des quantités d'émotions qui en découlent et d'une discussion ;
3. chacun a dû se positionner dans la salle sous le panneau indiquant son niveau de stress ;
4. partage des personnes qui avaient un niveau de stress de 25 % afin de donner des clés aux personnes qui étaient au niveau de stress de 75 % et plus (grande majorité) ;
5. reparti pour une descente à ski fictive, toute la salle en position de schuss durant 2 min. (j'ai mal aux jambes mais je me dépasse) ;
6. jeu avec une balle par deux personnes. A pratiquer au bureau pour quelques minutes de détente ;
7. discussion et présentation des positions à adopter au bureau et rappel que bien se nourrir est important ;
8. cohésion de groupe avec le jeu de l'araignée. 2 groupes d'env. 20 personnes tiennent chacune une corde et toute l'équipe doit ramasser des plots et les empiler ;
9. pour terminer, chaque membre avait le loisir de se défier sur une plateforme pour le renforcement de son équilibre ;
10. et remplir un questionnaire sur la qualité de son sommeil.



association fribourgeoise des agent-e-s
d'administration communale - Glâne

Pour celles et ceux qui n'ont pas participé à cet atelier, la présentation est à votre disposition sur notre site internet.

Madame la Présidente nous informe que les comités des associations de la Glâne et de la Veveyse continuent leurs rencontres. En 2023, un atelier ou cours vous sera présenté par l'AFAAC Veveyse.

Suite de quoi, Madame Progin présente le nouveau logo de l'association qui est en lien avec son changement de nom.

La condition était que ce logo soit toujours représenté par le caméléon qui est le symbole de notre métier et celui de l'AFAAC. Nous avons demandé à la graphiste d'y ajouter un symbole et de garder la couleur rouge nous rattachant à notre district. L'idée du caméléon étant de changer de couleurs ; en effet, sa peau se compose de chromatophores - des cellules pigmentaires qui réfléchissent la lumière. Les agent-e-s d'administration communale doivent eux aussi être capables de s'adapter chaque jour à des gens, des matières et domaines très divers mais également pointus, des problématiques toutes aussi administratives que parfois compliquées, tragiques mais bien réelles ou encore des outils en constante évolution.

Le logo reprend le château qui est présent sur le drapeau de la Glâne et qui se fond dans le caméléon.

Madame la Présidente espère qu'il plaira aux membres autant qu'il plaît au comité. D'ailleurs, lors de la présentation aux membres du comité cantonal, ils ont été stupéfaits et jaloux de notre avant-gardisme de créer un logo pour notre association tout en gardant le concept de notre association cantonale.

Madame Progin parle du site internet. Comme déjà annoncé lors de la dernière assemblée sur le site de l'AFAAC, chaque association de district a son propre onglet et les communications seront faites uniquement par ce biais. Nous vous invitons à aller régulièrement consulter les nouvelles informations mises à votre disposition.

Concernant la formation et les diplômes, Madame la Présidente rappelle que pour une formation continue de notre métier, nous avons à disposition le diplôme de cadre en administration publique qui peut être complété par le brevet fédéral de spécialiste en administration publique via FR2C.

Pour le district de la Glâne, Madame Progin tient à féliciter Madame Nadia Magnin qui a obtenu brillamment son brevet fédéral de spécialiste en administration publique en 2022.

Pour continuer, Madame Progin rappelle la date de l'assemblée de l'AFAAC prévue le 30 novembre 2022, dans le district de la Gruyère plus précisément à Broc. Le programme sera le suivant :

1. Intervenant : Monsieur Philippe Huwiler, journaliste à La Télé
2. Assemblée
3. Repas et moment de convivialité au restaurant de la piscine à Broc

Les inscriptions seront ouvertes prochainement via l'AFAAC..

Lors de notre dernière assemblée, nous avons prévu de mettre en route en 2022 un cours sur le MCH2. Le temps à disposition ne nous a pas permis de mettre en route cette formation qui est conséquente. Des formations sont données via l'IDHEAP à Lausanne et Experts suisse. Pour avoir suivi ces deux

formations, Madame Progin pense qu'elles sont indispensables pour maîtriser ce nouveau mode de comptabilité publique. Vous avez aussi à votre disposition le SCom avec Messieurs Levrat et Ballaman qui sont hypers compétents.

Le comité s'est posé une autre question : serait-il envisageable que les membres de l'AFAAC Glâne donnent chaque année un cours, soit une demi-journée minimum, défrayé par les communes sur un module de notre logiciel métier, comme Ofisa et DataConsulting, voir Axian.

Il est à relever qu'avant la période COVID, les fournisseurs-métiers organisaient des cours dans leur locaux afin de limiter les frais et de les partager entre les communes alors que maintenant, ils se déplacent dans les communes.

Selon, le comité pourrait organiser des refreshs annuellement sur un module par solution métier et celui-ci par un intervenant de notre association afin de limiter les coûts aux communes. La discussion a été ouverte et aucune demande n'est venue pour l'organisation d'une telle formation. Les communes continueront comme actuellement.

Pour conclure, Madame la Présidente adresse enfin un merci tout particulier à ses collègues du comité pour leur engagement au sein de notre association et pour l'entente qui règne lors de nos rencontres. Elle tient particulièrement à relever leur participation et leur implication exemplaire. Merci à vous toutes !

4. Divers

Comme il n'y a pas de divers, Madame Progin donne la parole à Monsieur Valentin Bard, Lieutenant de préfet :

*Madame la Présidente,
Mesdames les membres du comité,
Mesdames et Messieurs,*

Il y a une citation qui dit la chose suivante : « Dans une commune, le Syndic sait quelque chose à propos de tout, le chef de projet sait tout à propos de quelque chose. Et finalement il n'y a que les employés communaux qui savent tout à propos de tout ».

- Cette citation est correcte parce que, par votre rôle, vous savez ce que pensent les Conseillers communaux, vous connaissez l'état d'avancement des dossiers et vous savez aussi ce que pensent les citoyens car vous les côtoyez quotidiennement.*
- Votre rôle est donc de tout savoir. Et tout savoir, c'est nécessaire pour faire tourner une commune.*

Cette citation est assez amusante. Alors ce soir, je suis bien évidemment venu surtout pour vous remercier de votre travail, de vos connaissances et du fait que vous êtes des interlocuteurs privilégiés pour la Préfecture.

Mais j'aimerais aussi, vu qu'il m'en est donné l'occasion, vous faire un petit état des lieux

- Dans un premier temps : des dossiers qui touchent la vie de notre district*
- et dans un deuxième temps un état des lieux des modifications de lois qui toucheront peut-être la vie de vos communes.*

S'agissant de la Glâne, il y a trois éléments :

- Le 1^{er} est la **réforme de l'ABMG**, qui fait suite à la dissolution de la RGV. L'idée est d'avoir à terme 3 grandes associations intercommunales en Glâne, à savoir le CO, le réseau santé et l'ABMG. L'ABMG qui deviendrait l'AGR pour association Glâne région.*
 - L'AGR est destinée à devenir le nouvel instrument plus politique du district.*

- *Si l'on continue dans la thématique des associations de communes, un gros projet qui arrive gentiment à maturité est **l'association secours sud fribourgeois**.*
 - *Cette association regroupe toutes les communes du sud du canton et chapeaute les ambulances et les pompiers. Là également, les démarches avancent car cette association entrera formellement en vigueur le 1^{er} janvier 2023.*
- *Le 3^e grand dossier que j'aimerais aborder est le **plan directeur régional** qui est actuellement en pleine phase de développement. Le plan directeur régional est une obligation légale d'après la LATeC.*
 - *Alors bien entendu, la marge de manœuvre est restreinte étant donné que les obligations légales de la LAT et du PDCant sont exigeantes. Mais ce plan directeur régional nous permettra de bénéficier d'une vision globale, en particulier des zones d'activités.*
- *Bien entendu, il y a encore plein de projets en cours, notamment le centre de santé à Billens, la route de contournement de Romont, la rénovation du CO, la construction du home de Siviriez, etc.*

En résumé, il y a assez à faire !

Voilà pour les éléments plus glânois. Maintenant, j'aimerais me concentrer sur trois thématiques plus cantonales :

- *Premièrement, un **avant-projet de modification de la loi sur l'exercice des droits politiques** a été présenté. Lors de la consultation de cet avant-projet, les Préfectures sont intervenues en relevant plusieurs points :*
 - *L'avant-projet prévoit que si le résultat d'un scrutin est très serré, alors les communes devraient procéder à un recomptage obligatoire → les Préfectures se sont opposées à cette nouveauté.*
 - *L'avant-projet prévoit aussi l'interdiction des candidatures multiples lors des élections majoritaires, par exemple comme ça a été le cas lors des élections pour le Conseil d'Etat (le même nom sur les listes PDC, PLR, UDC) → les Préfectures soutiennent cette interdiction.*
 - *Enfin, l'avant-projet prévoit aussi que dans le cas d'une élection majoritaire, il devrait y avoir un nouveau dépôt de listes entre le 1^{er} et le 2^e tour → les Préfectures se sont opposées à cette nouveauté car il s'agirait de travail supplémentaire pour les communes.*
 - *La suite se fera lors des débats parlementaires.*
- *Deuxièmement, il y a la **réforme de la loi sur les communes** qui se met en place.*
 - *Actuellement, les groupes de travail sont en train de se former. Les communes sont les institutions les mieux représentées dans les différents groupes de travail. Il s'agit d'un grand chantier que nous suivons donc de près.*
- *Dernièrement, il y a de nombreuses interventions parlementaires à propos de la **LATeC et à propos de FRIAC**.*
 - *Nous sommes actuellement en train de plancher sur l'opportunité de modifier les articles qui définissent ce qui est soumis à procédure simplifiée ou ordinaire ou ce qui n'est pas soumis à permis de construire.*
 - *Ce que je défends, c'est que la procédure simplifiée soit réellement simplifiée, ce qui ne semble pas être le cas actuellement au vu de tous les formulaires à remplir et les préavis à demander. On arrive à des situations dans lesquelles les citoyens paient plus cher leur permis que la construction en tant que telle, si on prend par exemple le cas des cabanes de jardins.*

Voilà pour l'état des lieux de quelques thématiques actuellement discutées parmi tant d'autres.

- *A côté de cela, et bien les échéances continuent à arriver. C'est la raison pour laquelle nous aurons l'occasion de collaborer à nouveau de manière active au sujet des élections fédérales d'ici une année.*

Mesdames et Messieurs, avant de terminer mon intervention, j'aimerais vous raconter la petite histoire suivante :

- *C'est l'histoire d'une personne qui est propriétaire d'un immense navire. Ce navire tombe malheureusement en panne.*
- *Le propriétaire fait alors appel à un mécanicien reconnu qui a des années d'expérience. Le mécanicien inspecte alors le moteur très soigneusement. Il fouille ensuite dans son sac et en ressort un petit marteau. Il tapote alors doucement quelque chose. Et instantanément, le moteur reprend vie.*
- *7 jours plus tard, le propriétaire reçoit une facture de CHF 10'000.- de la part du mécanicien. Il appelle alors le mécanicien et lui dit : Vous n'avez pratiquement rien fait. J'exige donc une facture détaillée.*
- *Et le mécanicien d'envoyer la facture suivante :*
 - *Prix pour taper avec un marteau : 2.-*
 - *Prix pour savoir où taper : 9'998.-*

Et bien, Mesdames et Messieurs les secrétaires et boursiers communaux, Mesdames et Messieurs les agents d'administrations communales, on peut dire que vous êtes ce mécanicien au niveau communal. Parce que vous savez toujours précisément où taper, vous savez ce qui ne va pas et vous savez ce qu'il faut faire pour faire tourner la commune.



association fribourgeoise des agent-e-s d'administration communale - Glâne

Alors, Mesdames et Messieurs, au nom de la Préfecture de la Glâne et de tous les citoyens de ce district, je tiens ainsi à vous remercier très chaleureusement de votre travail. Je me réjouis de continuer notre excellente collaboration.

Excellente soirée à tous.

En guise de remerciements, Monsieur Bard est applaudi par l'ensemble de l'Assemblée.

Madame Progin remercie vivement Monsieur le Lieutenant de Préfet. Elle remercie également Monsieur le Préfet ainsi que toute l'équipe de la Préfecture de la Glâne pour l'excellente collaboration et soutien aux communes durant toute l'année. Sans plus attendre, elle donne la parole à Monsieur Bernard Demierre, Conseiller communal à Montet, commune qui nous accueille ce jour et qui a la gentillesse de nous adresser quelques mots.

Monsieur Demierre remercie l'Assemblée de s'être déplacée à Montet (Glâne) et nous présente les salutations du Conseil communal ainsi que de son Syndic, Monsieur Julien Ronce. Il soutient les paroles de Monsieur Bard en précisant qu'une secrétaire fait tout, sans secrétaire une séance ne fonctionne pas. Suite de quoi, il parle de Montet qui est une commune qui arrive gentiment à 500 habitants. Il s'agit également de la commune la plus basse du district de la Glâne à 540m d'altitude. La commune comprend 249 hectares contre 1500 pour Ursy. Un sondage a été effectué afin de fusionner avec la commune d'Ursy. Les populations ont répondu de manière favorable. De ce fait, il y a de fortes chances pour qu'une fusion naturelle se fasse au 1^{er} janvier 2025. Il remercie l'ensemble de l'AFAAC Glâne d'être venu à Montet. Il invite chacune et chacun à l'apéritif qui est offert par la commune de Montet au restaurant du Reposoir à Ursy.

En guise de remerciements, Monsieur Demierre est applaudi par l'ensemble de l'Assemblée.

Madame Sophie Progin remercie Monsieur le Conseiller communal, Bernard Demierre pour ses propos ainsi qu'à la Commune de Montet qui a accepté de mettre à disposition la salle pour nos assises et de nous offrir l'apéro qui sera servi après nos délibérations au café du Reposoir à Ursy. Madame Progin demande à Monsieur le Conseiller de transmettre les remerciements de notre association à son Conseil communal.

Avant de terminer, Madame La Présidente remercie chacun pour sa fidélité, sa confiance et surtout notre amitié.

Madame Progin pense qu'il est maintenant grand temps de passer à la suite de la soirée et nous propose de nous déplacer au restaurant du Reposoir à Ursy.

Pour les personnes qui participaient uniquement à l'assemblée, vous êtes les bienvenues pour l'apéritif et leur souhaite d'avance un bon retour chez eux.

Vive l'AFAAC Glâne.

Sur ces dernières paroles, Madame Progin clôt officiellement notre assemblée générale à 19h43.

La Présidente

La Secrétaire

Sophie Progin

Stéphanie Jan